



SÉANCE DU 8 FEVRIER 2018 – 20H.30 RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de M. Laurent DUCHESNE (pouvoir à M. Jean Michel GOURLAOUEN), M. Yves LE GUELLEC (pouvoir à M. Dominique HUIBAN), Mme Chantal NICOLAS (pouvoir à Mme Solène CONAN), Mme Martine JONCOUR, Mme Hélène BUHANNIC.

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Les Conseillers Municipaux ont voté à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2017 pour le budget principal et les budgets annexes des lotissements communaux. Ceux-ci peuvent se résumer comme suit :

- budget principal :

- section de fonctionnement :

- dépenses: 745.145,67 €
- recettes: 983.776,55 €
-excédent de clôture : 238.630,88 €

- section d'investissement :

- dépenses : 304.522,14 €
- recettes : 242.810,13 €
- déficit de clôture : 61.712,01 €
Affectation de l'excédent : 109.952,01 €

- budgets annexes :

- lotissement Roz Ar Lann :

- section de fonctionnement :

- dépenses: 24.361,63 € - recettes: 0
- déficit de clôture : 24.361,63 €

- lotissement Hameau de Guerveur :

- section de fonctionnement :

- dépenses: 170.277,91 € - recettes: 85.502,00 €
- déficit de clôture :84.775,91 €

- lotissement de Coumoullec :

- section de fonctionnement :

- dépenses:142.935,17 € - recettes: 0 €
- déficit de clôture :142.935,17 €

- section d'investissement :

- dépenses: 0 € - recettes:120.000,00 €
- excédent de clôture :120.000,00 €

➤ RESIDENCE DU VIEUX PUIITS :

Les évolutions du projet du nouveau quartier du Vieux Puits, à l'arrière du cimetière, ont été présentées au Conseil.

Le calendrier pressenti fait état d'un dépôt de la demande du permis d'aménager à la fin du mois de mars 2018 et un début de chantier après l'été.

Les travaux communaux en matière de voirie seront engagés en septembre. La maîtrise d'œuvre est attribuée au Cabinet ROUX – JANKOWSKI de Douarnenez pour un montant de 5.000 € H.T.

➤ RUE ANDRÉ FOY :

Après avoir dessiné les grandes lignes du projet de réaménagement de la rue, les élus doivent maintenant valider les détails de finition. Une attention particulière sera à porter sur le dessin du giratoire. La nature des matériaux des revêtements sera également à définir. Une commission de pilotage du projet associant les représentants du Conseil Départemental aura lieu lundi 12 février.

➤ CARRIERE LE ROUX – GUILER :

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Pellay à Guiler Sur Goyen par la SA LE ROUX : ce projet n'ayant pas d'impact environnemental et est une nécessité économique pour l'entreprise.

➤ TARIFS COMMUNAUX 2018 :

Le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs appliqués par la Commune de 1%.

➤ ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Le Conseil a déterminé les objectifs en terme d'investissement en 2018 : une prévision de 135.000 € est déterminée pour les dépenses récurrentes : capital – achats et travaux de voirie et bâtiments.

Pour les grosses opérations il est prévu de les financer par emprunt à long terme.

➤ EMPLOI SAISONNIER :

Afin de répondre au surcroît de travail du printemps et de l'été, il est décidé de recourir à un emploi saisonnier au service technique de mars à septembre.

Candidatures à déposer en Mairie avant le 20 février.

➤ ADHESION AU CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Le Conseil Municipal a décidé de l'adhésion de la Commune au CNAS au 1^{er} janvier 2018. Coût 205 € par agent actif.

➤ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DU FINISTERE :

Le Conseil a validé le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipelement du Finistère portant notamment sur la possibilité d'adhésion des établissements publics de coopération intercommunale.
